

14. INDUSTRIE DE LA METALLURGIE

14.1 Sidérurgie

Nonylphénols
Anthracène
Arsenic et ses composés
Cadmium et ses composés
Chrome et ses composés
Cuivre et ses composés
Fluoranthène
Naphtalène
Nickel et ses composés
Diphényléther polybromés (BDE 47,99,100,154,153,183,209)
Plomb et ses composés
Zinc et ses composés
Benzène
Chloroforme
Mercure et ses composés
Tributylphosphate

14.2 Fonderies de métaux ferreux

Nonylphénols
Cadmium et ses composés
Fluoranthène
Naphtalène
Nickel et ses composés
Zinc et ses composés
Anthracène
Arsenic et ses composés
Chloroforme
Chrome et ses composés
Cuivre et ses composés
Mercure et ses composés
Pentachlorophénol
Tétrachloroéthylène
Trichloroéthylène
Tributylphosphate

14.3 Fonderies de métaux non ferreux

Nonylphénols
Cadmium et ses composés
Chrome et ses composés
Cuivre et ses composés
Fluoranthène
Mercure et ses composés
Naphtalène
Nickel et ses composés
Plomb et ses composés
Trichloroéthylène
Zinc et ses composés
Anthracène
Octylphénols
Pentachlorophénol
Toluène
Tributylphosphate
Xylènes (Somme o,m,p)

14.4 Production et/ou transformation des métaux non ferreux

Nonylphénols
Anthracène
Cadmium et ses composés
Cuivre et ses composés
Fluoranthène
Mercure et ses composés
Naphtalène
Nickel et ses composés
Plomb et ses composés
Tétrachloroéthylène
Trichloroéthylène
Zinc et ses composés
Arsenic et ses composés
Chloroforme
Chrome et ses composés
Diphényléther polybromés (BDE 47,99,100,154,153,183,209)

Pour l'ensemble des quatre sous-secteurs de la métallurgie :

- **Chloroalcanes C10-C13** : à évaluer qualitativement en cas d'utilisation comme huile de coupe pour l'usinage du métal
- **5 HAP classées substances dangereuses prioritaires** (benzo(a)pyrène, benzo(k)fluoranthène, benzo(b)fluoranthène, benzo(ghi)pérylène, indéno(1,2,3-cd)pyrène) : les activités de la métallurgie peuvent entraîner, pour des opérations de transformation de métaux notamment, l'utilisation d'huiles de coupe ou d'huiles de moteur dont certaines contiennent les 5 HAP SDP. Les 5 HAP SDP sont donc à intégrer à la liste de substances en gras pour chacun des sous-secteurs ci-dessus, sauf si l'exploitant apporte la preuve que les huiles de coupe ou de moteur employées sur site sont exemptes de ces 5 HAP SDP.